



Le projet Très Haut Débit mosellan



Présentation du territoire mosellan

- **Population : 1 050 000 habitants**
- **Densité : 168 hab./km² (21^{ème} au rang français)**
- **730 communes - 27 cantons**
- **Une position géographique privilégiée proche de l'Allemagne, de la Belgique et du Luxembourg.**



- 163 zones activités industrielles et tertiaires
- Des anciens bassins miniers en reconversion
- Un contraste fort entre des zones urbanisées et des zones rurales
- La présence de nombreuses entreprises nationales et internationales

Etat des lieux de l'aménagement numérique en 2015

Collecte

- RHD 57 : Réseau d'Initiative Publique établi sous la maîtrise d'ouvrage du département en 2004
- Réseau remis en affermage à SFR Collectivités/Covage en 2005 pour 15 ans

DSL

- 20% des lignes disposent de débits inférieurs à 3 Mbit/s

Câble

- 78% des prises couvertes par un réseau câblé, dont 55% délivrent un service Internet

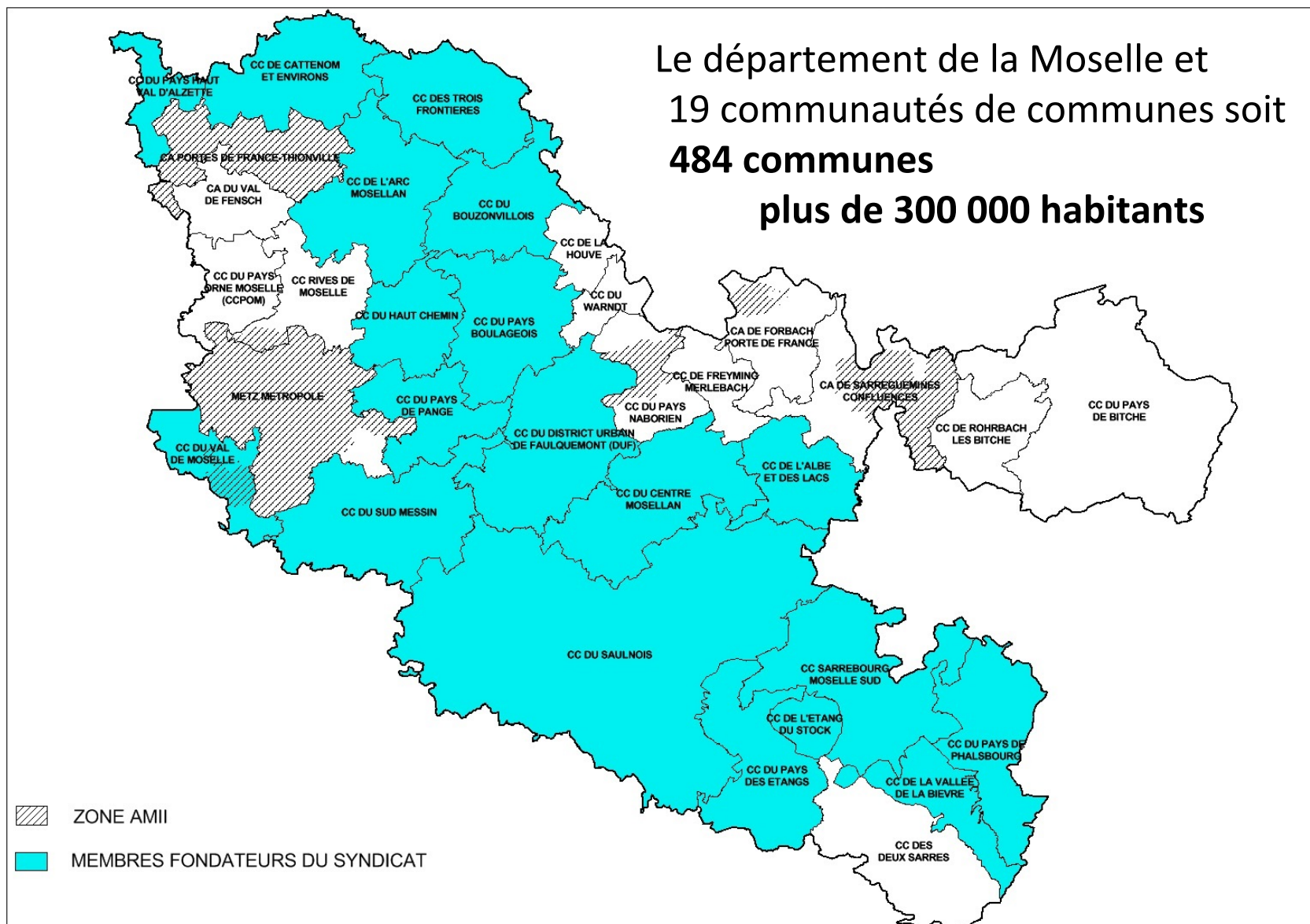
THD

- 70 communes couvertes par la zone AMII représentant 40% des prises
- 6 EPCI, représentant 16% des prises, disposant d'un RIP déjà opérationnel ou en cours de réalisation.

Hétérogénéité de la couverture numérique de la Moselle et des démarches entreprises par les collectivités ➡ **Création d'un Syndicat mixte**

Moselle Fibre créé en mai 2015

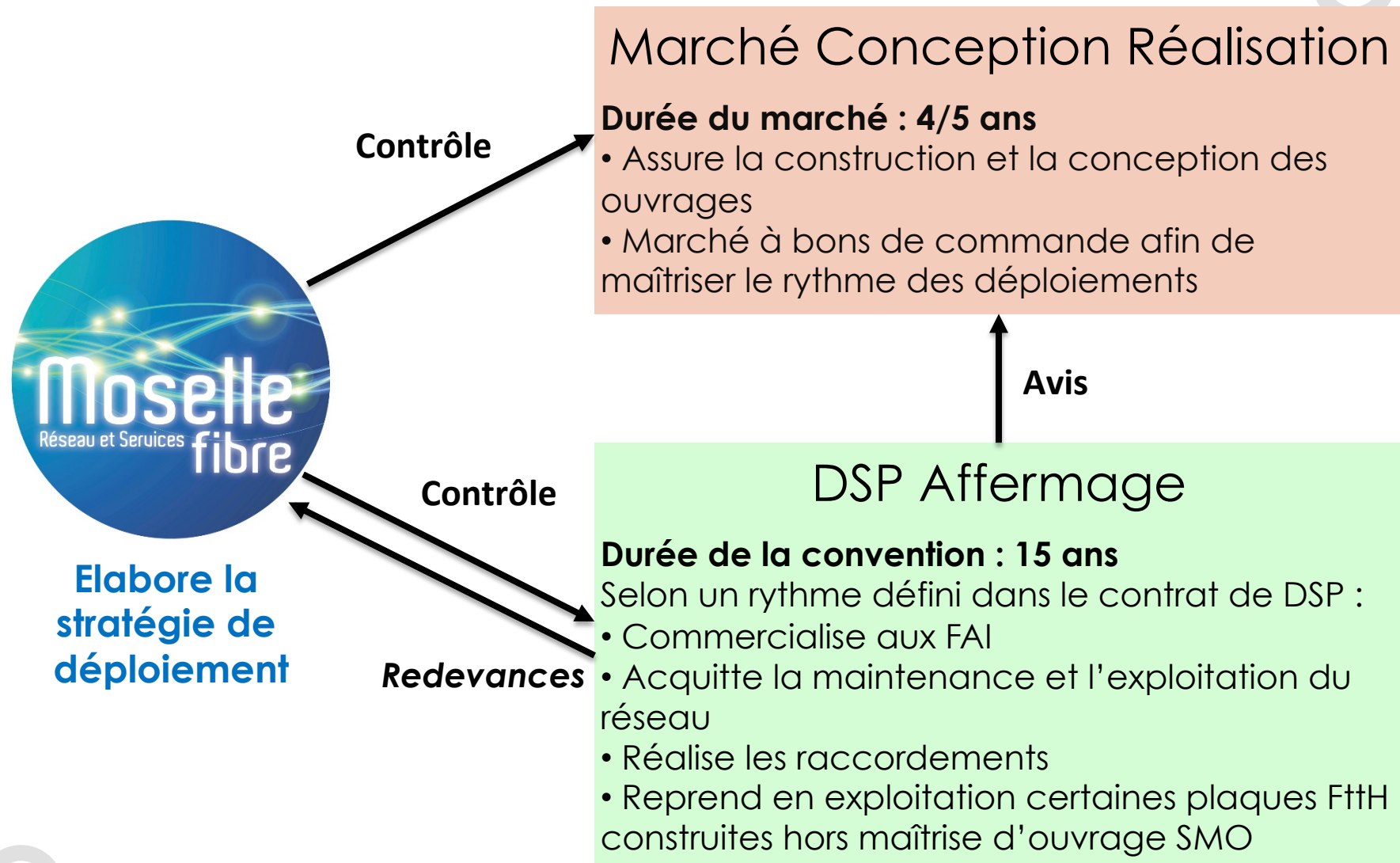
Le département de la Moselle et
19 communautés de communes soit
484 communes
plus de 300 000 habitants



Les fondements de Moselle Fibre

- La solidarité territoriale
- Une gouvernance portée à 70% par les EPCI
- Une maîtrise d'ouvrage confiée au SMO
- Des engagements financiers actés du département (20 M€), des 19 EPCI membres fondateurs du syndicat (à hauteur de 400 €/prise)

Le montage contractuel retenu



La stratégie de déploiement

- **Stratégie adoptée :**
 - Déploiement par zone NRO
- **Critère d'ordonnancement des plaques :**
 - Critère N°1 : la capacité de chaque EPCI à financer les travaux sur son territoire,
 - Critère N°2 : la couverture internet du territoire (ADSL + câble)
 - Critère N°3 : le délai de déploiement entre 2 plaques d'un même territoire n'excédant pas 2 ans.

Le marché de conception réalisation

- **Marché attribué au groupement AXIANS, SOGEA et SOGETREL le 20 mai 2016**
- **Nombre de prises à construire : 160 000 prises**
- **Montant prévisionnel du marché : environ 110 M€**
- **Délai de réalisation : réduction de la durée de déploiement de 5 à 4 ans, soit entre 2016 et 2020**

La délégation de service public

La DSP a été attribuée à **ORANGE SA** le 8 juin 2016

L'offre d'Orange présentant :

- des garanties juridiques fiables
- l'accompagnement technique d'un industriel reconnu
- une garantie de partenariat à long terme
- un mécanisme de redevances solide et attractif

La délégation de service public

Le mécanisme de redevances :

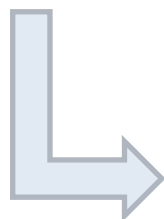
- une part fixe prépondérante
- une part variable
- une clause de retour à meilleure fortune

Moselle Fibre aura la possibilité soit :

- d'affermir cette tranche et ce avant l'année 2019
- de relancer une consultation

Autres activités de Moselle Fibre

- Les usages membres : écoles numériques, vidéosurveillance, stockages de données, dématérialisation...



Fibre noire desservant l'ensemble des sites publics conservée par MOSELLE FIBRE

- Les usages tiers : télétravail, télé médecine, domotique, tiers lieux...